

L'ANFR publie de nouvelles mesures de DAS réalisées sur 14 téléphones portables

Maisons-Alfort, le 8 mars 2018 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie de nouvelles mesures de DAS (débit d'absorption spécifique) sur 14 téléphones portables prélevés dans des points de vente en France. Ces mesures, inférieures à 2W/kg, sont conformes à la réglementation.

Cette publication s'inscrit dans la continuité des résultats de mesures de DAS publiés en juin ([lien](#)) puis octobre ([lien](#)) 2017. Ils contribuent à l'information du public sur l'exposition due aux téléphones portables.

Ces mesures ont ainsi permis de vérifier la conformité des téléphones aux nouvelles exigences européennes concernant le « DAS tronc », devenues plus restrictives et qui s'appliquent progressivement depuis le 25 avril 2016. En effet, tous les appareils dont le dossier de mise sur le marché est postérieur à cette date sont désormais évalués à une distance maximale de 5 mm, au lieu d'un maximum de 25 mm auparavant.

Pour les nouvelles mesures réalisées :

- la valeur moyenne des « DAS tronc » mesurés est de 1,3 W/kg, les niveaux variant de 0,8 à 2 W/kg ;
- la valeur moyenne des « DAS tête » mesurés est de 0,4 W/kg, les niveaux variant de 0,2 à 0,65 W/kg.

L'ANFR publie également l'intégralité des rapports techniques de mesures de DAS réalisés depuis 2012, correspondant à 440 appareils prélevés sur le marché français. Pour accompagner la publication de ces rapports et faciliter leur compréhension, une version commentée est mise en ligne ([lien](#)) ainsi qu'une vidéo ([lien](#)) illustrant la méthode utilisée par les laboratoires certifiés pour mesurer le DAS.

Retrouvez l'ensemble des résultats des mesures DAS en open data et les rapports techniques associés sur le site de l'ANFR : <https://data.anfr.fr>

Plus d'informations sur le DAS sur notre site ANFR :

<https://www.anfr.fr/contrôle-des-fréquences/exposition-du-public-aux-ondes/le-das/presentation-du-das/#menu2>

L'ANFR, établissement public de l'Etat placé auprès du ministère de l'Economie, assure la planification, la gestion et le contrôle du domaine public des fréquences hertziennes. Dans le cadre de sa mission de contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR réalise des vérifications sur les téléphones portables mis sur le marché français et s'assure de la conformité de ces appareils à la réglementation européenne.



facebook.com/agence
nationalesdesfréquences



twitter.com/
anfr



dailymotion.com/
anfr



flickr.com/
anfr



linkedin.com/
company/anfr

ANNEXE : liste des 14 nouveaux téléphones portables mesurés

Marque	Modèle	Date du contrôle	DAS Tête (Norme NF EN 50360)	DAS tronc (norme NF EN 50566)	Distance de conformité (mm)	Conformité aux normes
SONY	XPERIA X (F5121) PM-930-BV	28/09/2016		1,22	5	Conforme
ALCATEL	PIXI 4-4"	03/05/2017		1,23	5	Conforme
HUAWEI	NOVA (CAN-L11)	03/05/2017		1,44	5	Conforme
LG	G6 (LG-H870)	19/10/2017		1,26	5	Conforme
MOTOROLA	X4 (XT 1900-7)	09/11/2017		1,46	5	Conforme
TP LINK	NEFFOS Y5 TP802A	03/10/2017		1,59	5	Conforme
HTC	DESIRE 650 (2PYR120)	07/03/2017	0,533	1,9	5	Conforme
SONY	XPERIA XA1 (G3112) PM-1001-BV	11/05/2017		1,22	5	Conforme
THOMSON	T LINK 11	05/10/2017		1,25	5	Conforme
ALCATEL	SHINE LITE (5080X- 3DALWE7)	21/02/2017	0,21	2	5	Conforme
HONOR	6A	20/09/2017	0,373	1,11	5	Conforme
ALCATEL	U5	20/09/2017	0,393	0,941	5	Conforme
SAMSUNG	GALAXY J3 2017	27/09/2017	0,65	1,34	5	Conforme
HUAWEI	P10 LITE	27/09/2017	0,353	0,821	5	Conforme